

■ **Fonds de garantie des risques de la Caisse interprofessionnelle de chômage des industriels et artisans fribourgeois**, à Fribourg, CH-217-0170199-4, garantir envers l'organe de compensation de l'assurance-chômage, etc. Fondation. (FOSC du 01.03.2006, p. 6). Selon décision de l'Autorité de surveillance du 28.08.2006, la fondation est dissoute. La liquidation sera opérée sous le nom: **Fonds de garantie des risques de la Caisse interprofessionnelle de chômage des industriels et artisans fribourgeois en liquidation**, par Baudet Gaston, Esseiva Pierre et Phillot Charles, membres du conseil inscrits, nommés liquidateurs, tous trois avec signature collective à deux.
Journal no 4298 du 11.10.2006
(03595648 / CH-217.0.170.199-4)